

Le 12 juillet 2023

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-240

Déchets ménagers

Contrat de visite préventive et maintenance des
bennes à ordures ménagères

avec SEMAT, Groupe ZOELLER

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	20 JUL. 2023
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les articles L 2123-1 et R.2122-8 du code de la commande publique relatifs aux marchés publics sans publicité ni mise en concurrence pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence obligatoire « collecte des déchets ménagers » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, donnant délégation de pouvoirs au Président pour approuver et attribuer les marchés de travaux, fournitures, services et les accords-cadres dont le montant est inférieur ou égal à 90 000 € HT, quel que soit l'objet, la nature ou le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Vu la décision du président n°2022-247 en date du 18 juillet 2022 approuvant le contrat de visite préventive et maintenance des bennes à ordures ménagères ;

Considérant que le contrat de visite préventive et maintenance des bennes à ordures ménagères arrive à échéance au 31 juillet 2023 ;

Considérant qu'il convient d'établir un nouveau contrat ;

DECIDE

- D'approuver le contrat de visite préventive et maintenance des bennes à ordures ménagères pour 10 bennes, conclu avec SEMAT, Groupe ZOELLER 335 Avenue Jean Guiton 17 028 La Rochelle Cedex 1,
- De préciser que le montant annuel est de 13 188 € HT, soit 109,90 € HT/benne/mois ;
- De dire que ce contrat prendra effet à sa notification pour une durée d'un an.

*Par délégation du Conseil communautaire,
pour le Président et par subdélégation*

Le Président

Jacques TRONCY

*Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics*

